

« Attribution des coûts évités d'énergie d'hiver en considérant les heures d'achat sur les marchés

Par ailleurs, il importe de souligner que le Distributeur, dans son évaluation économique, a été très prudent quant au coût additionnel en énergie. En effet, l'analyse suppose que la totalité des 2 904 heures d'hiver est susceptible d'occasionner un achat sur les marchés au prix de l'énergie d'hiver (5,2 ¢/kWh), plutôt qu'à la valeur de l'énergie patrimoniale (2,8 ¢/kWh).

Ainsi, en attribuant le coût évité d'énergie d'hiver seulement pendant le nombre d'heures où des achats sur les marchés sont prévus dans le bilan en énergie, le TNT passe à 54,9 M\$ actualisés de 2017. Le tableau 7 présente le résultat détaillé. »

Questions :

4.1 Veuillez indiquer le coût évité en énergie utilisée pour obtenir le TNT de 54,9 M\$.

Réponse :

1 **Le Distributeur a présenté les coûts évités mis à jour et considérés dans ses**
2 **analyses de sensibilité au tableau 3 de la pièce HQD-1, document 3 (B-0050).**

4.2 Veuillez indiquer le nombre d'heures où des achats sur les marchés sont prévus dans le bilan en énergie utilisée pour le calcul du TNT de 54,9 M\$.

Réponse :

3 **Le tableau R-4.2 présente le nombre d'heures où des achats additionnels sont**
4 **prévus pour couvrir des besoins pour les hivers de la période d'analyse.**

TABLEAU R-4.2 :
NOMBRE D'HEURES D'ACHATS ADDITIONNELS PRÉVUS POUR LES BESOINS D'HIVER

	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028
Nombre d'heures	48	139	248	391	653	819	1 112	1 437	1 756	2 330	2904

4.3 Veuillez de plus indiquer sur quelle(s) année(s) est basé ce nombre d'heures.

Réponse :

5 **Voir la réponse à la question 4.2.**

4.4 Veuillez indiquer le nombre d'heures où des achats sur les marchés sont prévus dans le bilan en énergie pour chacune des 10 années de l'analyse de rentabilité.

